

Grand Annecy

N° 9 // Janvier 2020

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER

CLIMAT : ON S'Y MET TOUS !



L'ACTU

De nouvelles aides pour améliorer votre logement

EN ACTION

Semnoz, Glières : cet hiver j'y vais en bus !



Fonds Air Bois

1000 €

*Pour changer
votre appareil
de chauffage
au bois ...
en toute sérénité.*

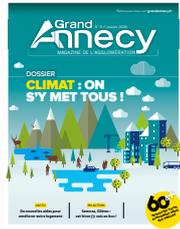
Renseignements :

asder

Tél. : 04 79 85 88 50

fonds-air-bois@asder.asso.fr

SOMMAIRE



04

L'ACTU

09

ZOOM

Chauffage au bois, mode d'emploi

10

34 COMMUNES À LA UNE

12

DOSSIER

CLIMAT : ON S'Y MET TOUS !

25

EN ACTION

25 Imagine le Grand Anney : le premier rapport de l'observatoire citoyen

26 Léman Express : c'est le moment d'essayer !

27 Semnoz, Glières : cet hiver j'y vais en bus !

28 Des échanges de parcelles entre agriculteurs

29 Une enquête 100 % jeunes

30 Les cinq principes du Zéro Déchet

32

EN CHIFFRES

Les investissements 2020

33

PORTRAIT

L'innovation au service du handicap

34

DÉCOUVERTE

L'Abbaye Espace d'Art Contemporain

35

PRATIQUE

Avec la carte OÙRA ! la Sibra passe au sans contact



08



11



12



25



27



29



30



34



GRAND ANNEY N° 9. Le magazine de l'Agglomération.

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet / **Rédaction :** Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :**

© scoopcommunication - 11370-MEP / **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier certifié FSC issu de forêts européennes

gérées durablement. / **Crédits photos :** Grand Anney, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Istock, Messaggio, Franck Lachapelle, Ville d'Anney, Shabnam Anvar, Sibra, Cyrill Merlin/USMB, Signature, Alice Treuvey/USMB, Crous, Citiz, Roule&Co, David Malacrida, Pierre Paccard / PNR du Massif des Bauges, Monica Dalmasso / Lac Anney Tourisme, compimmo.com, Lemanis, JPEG Photoclub, Atelier Plan Bernard et Buchart / **Dépôt légal :** janvier 2020 / **N°ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 113 000 exemplaires.



MOBILITÉ

CYCLISTES, BRILLEZ POUR ÊTRE VUS !

Le 8 novembre dernier à Bonlieu, l'association Roule & Co organisait l'opération « Cyclistes brillez ! » pour rappeler aux

adeptes du vélo l'importance d'être vus des autres usagers de la chaussée. Au cours de cette soirée de sensibilisation, Roule & Co a distribué 130 kits lumières, une centaine de gilets réfléchissants, des brassards réfléchissants, des sur-sacs fluos et des catadioptres pour les roues. Une opération de sensibilisation organisée en partenariat avec la Sécurité routière, la Police nationale, la Ville d'Annecy et le Grand Annecy. ▲

MOBILITÉ DES SALARIÉS

Plans de mobilité entreprises : deux actions engagées

44 entreprises du Grand Annecy ont signé un plan de mobilité en mai 2019. Une action menée par le Grand Annecy dans le cadre de la démarche « Territoire à Énergie positive pour la Croissance verte » (TEP-CV), qui prévoit un certain nombre de mesures pour améliorer la mobilité des salariés. Deux actions concrètes ont déjà vu le jour :

- **un guide d'achats groupés de vélos à assistance électrique (VAE).** En partenariat avec cinq magasins de vélos du territoire, un catalogue présentant une gamme de vélos électriques à prix dégressifs suivant les volumes d'achat a été remis aux entreprises signataires. Elles peuvent ensuite proposer à leurs salariés d'acquiescer un VAE à un tarif avantageux pour leurs trajets domicile-travail.
- **un challenge pour inciter au covoiturage.** Organisée durant une semaine en octobre 2019 sur le parc d'activités des Glaisins, en partenariat avec l'association Géode et l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc, cette opération financée par le Grand Annecy a touché 165 personnes issues de 47 entreprises de la zone d'activités. C'est 20 % de plus qu'en 2018 ! ▲

© JM Favre



TRAVAUX

Le complexe sportif universitaire sort de terre

Les travaux du complexe sportif universitaire du campus, à Annecy-le-Vieux, avancent. La charpente métallique et les vitres posées, le bâtiment est hors d'eau hors d'air depuis la fin de l'année. Cet équipement composé d'un niveau semi-enterré et d'un niveau de plain-pied doté de grandes baies vitrées laissant pénétrer la lumière, offrira aux athlètes une vue d'exception sur les montagnes environnantes. Mise en service prévue pour la rentrée universitaire 2020.

Personnes âgées

UN ACCUEIL UNIQUE POUR LE CIAS



Vous vous posez des questions sur les résidences autonomie, vous souhaitez avoir des informations sur un Ehpad ou avez tout simplement besoin d'être conseillé et orienté dans vos démarches ? Depuis novembre dernier, toutes les demandes concernant les admissions en établissements du CIAS – le service aux

personnes âgées du Grand Annecy – se font au sein d'un accueil unique : à l'Ehpad Les Parouses, 13 rue Marius Vallin à Annecy. ▲

**Accès en bus :
lignes 5, 8 et 9,
arrêt Piscine Patinoire.
Tél. 04 50 63 48 00**



Gestion des déchets



Pour mon garage, je m'engage

Pour améliorer la gestion des déchets, le Grand Anancy propose aux garagistes de s'investir dans la démarche « Pour mon garage, je m'engage ! » à travers la délivrance d'un label qui récompense les efforts de tri, de bonne gestion et de présentation des déchets produits. Ce label est délivré pour 2 ans après l'élaboration d'un diagnostic sur les filières mises en place, le contrôle de la propreté et de l'entretien des bacs mis à disposition par la collectivité et la vérification du respect du règlement de collecte. Les professionnels de l'automobile bénéficient de la collecte pour certains déchets assimilables aux ordures ménagères. Pour les autres déchets tels que les huiles de vidange, les filtres à huile et à carburant, le liquide de frein et de refroidissement, les batteries, solvants, diluants, pare-chocs, pare-brise..., les garagistes doivent faire appel à des prestataires privés, car une réglementation est à respecter pour leur élimination. Depuis 2018, **16 garagistes** sont labellisés sur le Grand Anancy. ▲

Retrouvez leur liste sur [www.grandannecy.fr/valorisation des déchets / Professionnels](http://www.grandannecy.fr/valorisation-des-dechets/Professionnels)

Logement

Propriétaires, louez à un salarié en toute sérénité

Action Logement et le Grand Anancy se mobilisent pour que le logement ne soit plus un frein à l'emploi sur le territoire. Le nouveau dispositif « Louer pour l'Emploi » propose ainsi aux propriétaires bailleurs un dispositif complet, souple et gratuit et au locataire salarié, muté ou recruté, une solution logement qualitative et accessible.

Vous êtes propriétaire bailleur ? Profitez d'un package de services à la carte grâce à ce nouveau dispositif et louez votre bien en toute sérénité :

- Une sécurisation locative complète des loyers et des charges (garantie sur toute la durée d'occupation du locataire) et des éventuelles dégradations locatives à la sortie du locataire ;
- Une option d'aide à la mise en location à travers la mise en relation avec un réseau de professionnels agréés et la prise en charge des honoraires de location ;
- Une option d'aide à la rénovation énergétique à travers l'octroi d'une subvention (jusqu'à 10 000 €) en complément des aides existantes. ▲

Découvrez le détail de l'offre sur louerpourlemploi.actionlogement.fr

Contact : Action Logement Services – Agence d'Anancy – 06 34 20 74 68



Jours de collecte



CALENDRIERS DÉCHETS

Vous l'avez sûrement reçu dans votre boîte aux lettres : le calendrier 2020 de la Valorisation des déchets, réalisé par le Grand Anancy ! Cette année, retrouvez des conseils pour réduire et recycler davantage vos déchets tout au long de l'année, le planning des collectes des déchets ménagers et les horaires des déchèteries. À noter : une harmonisation des horaires des déchèteries de Menthon-Saint-Bernard et des Ollières et de la plateforme des végétaux de Villaz dès le 2 janvier 2020. ▲

Le calendrier est téléchargeable sur www.grandannecy.fr





© Signature

Le Plan de *déplacements urbains* bientôt soumis au vote

332 contributions ont été déposées dans le cadre de l'enquête publique du Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Anancy, qui avait lieu à l'automne dernier. Document de référence pour planifier et organiser les projets de mobilité de l'Agglomération pour les 10 ans à venir, le PDU sera soumis au vote du Conseil communautaire en février. Pour consulter le rapport du commissaire enquêteur, rendez-vous sur www.grandannecy.fr ou sur <https://www.registre-dematerialise.fr/1687>, ainsi qu'au siège du Grand Anancy.

TRAIN

Le doublement de la voie ferrée Anancy - Aix-les-Bains en projet

D'un côté le Grand Anancy, 207 000 habitants, de l'autre Grand Lac, 74 000 habitants : les deux agglomérations sont reliées par une ligne ferroviaire qui a besoin d'être modernisée pour répondre aux enjeux de mobilité quotidienne. Pour gagner en offre de service, un projet de doublement de la voie ferrée a fait l'objet d'une concertation publique en novembre dernier. Il s'articule en deux phases de travaux :

- **Une première phase, en Haute-Savoie**, qui prévoit le doublement des voies en sortie de la gare d'Anancy sur 2 kilomètres avec une reconstruction du pont du Jourdil, le doublement des voies entre Rumilly et Marcellaz-en-Albanais sur 5 kilomètres permettant le croisement des trains, un réaménagement des voies en gare d'Anancy, une troisième voie en gare de Rumilly pour un terminus technique et la modernisation des postes d'aiguillage. Principale amélioration escomptée : un train supplémentaire entre Rumilly et Anancy.
- **Une seconde phase en Savoie**, qui traitera du doublement des voies entre Grésy-sur-Aix et Albens (commune d'Entrelacs) sur une distance de 8 km, du doublement des voies en entrée et sortie de la gare d'Aix-les-Bains, ainsi que de la modernisation du poste d'aiguillage de la gare d'Aix-les-Bains. Là aussi, la rénovation de la ligne ferroviaire permettrait la circulation d'un train supplémentaire entre Aix-les-Bains et la gare d'Albens.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Solar Academy vise l'excellence dans le solaire

L'École universitaire de recherche « Solar Academy » de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) a été sélectionnée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour figurer dans le Programme d'Investissement d'avenir géré par l'Agence Nationale de la Recherche. Partenaire privilégié du Grand Anancy pour l'enseignement supérieur, l'USMB, ainsi que ses partenaires de l'Institut national de l'Énergie solaire (INES), se positionne ainsi comme l'université française de référence sur le solaire. Le dispositif de formation,

basé au Bourget-du-Lac, prévoit deux années de master et trois années de doctorat. Il va bénéficier d'un appui financier pendant 10 ans, avec une enveloppe de 4,1 millions d'euros. En s'appuyant sur un solide réseau d'experts nationaux et internationaux, Solar Academy vise l'excellence et l'international. Ce réseau inclut des spécialistes du monde entier, des industriels, des centres de recherche et des universités de prestige dans le domaine de l'énergie solaire. ▲

+ d'infos sur www.univ-smb.fr





EAU POTABLE

L'USINE DE LA TOUR PREND UNE NOUVELLE DIMENSION

Depuis la mise en service en 2010 des nouvelles installations de production d'eau potable de la Puya, le rôle de la station de la Tour, située à Annecy-le-Vieux, était réduit à des fonctions d'appoint et de secours. Construite dans les années 1970 au pied du Veyrier, cette usine n'avait subi aucune transformation majeure.

Entre 2017 et 2018, les installations électriques, les automatismes et le système de pompage ont été remis à neuf. Depuis, le site de la Tour est utilisé comme point de distribution d'eau ultra-filtrée produite à l'usine de la Puya vers trois zones : Veyrier-du-Lac, le réservoir de Chanteloup qui dessert la partie haute de la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux et la

commune d'Argonay et enfin le réseau général du Grand Annecy.

Une nouvelle station de traitement

La deuxième phase de travaux qui a démarré à l'automne 2019 dotera l'usine de la Tour de son propre système d'ultra-filtration mi-2020. Sa capacité de production sera de 1 000 m³ par heure et s'ajoutera à celle de l'usine de la Puya qui est de 2 400 m³ par heure. Le coût de l'opération est d'environ 4 millions d'euros.

La troisième et dernière phase de travaux qui s'étalera jusqu'en 2021 sera dédiée à la rénovation extérieure du bâtiment. Avec la modernisation de l'usine de la Tour, le Grand Annecy sécurise son alimentation en eau potable. ▲



Travaux

Rénovation des logements de l'usine de l'eau

Après la transformation en profondeur de l'usine de production d'eau potable de la Puya, située au bord du lac entre Annecy et Sevrier, c'est au tour des logements situés juste à côté d'être rénovés début 2020. Les appartements sont occupés par les agents d'astreinte de la Direction de l'eau potable afin qu'ils puissent intervenir rapidement en cas de problème à l'usine. Les travaux d'une durée de 11 mois débiteront par une phase de désamiantage. Les balcons fragilisés seront ensuite consolidés, les menuiseries remplacées et les façades ravalées, en restant dans le même esprit que l'usine de l'eau afin d'assurer une continuité visuelle, en bordure de la route et du lac. L'architecte retenu, Florian Buchart, de l'atelier Plan Bernard et Buchart, est d'ailleurs celui qui avait réalisé la rénovation de l'usine, en 2016. Pour diminuer la consommation d'énergie, les logements bénéficieront également d'une rénovation thermique, avec une VMC et une pompe à chaleur. ▲



LOGEMENT

Une résidence pour faciliter les embauches

Dans le cadre de la démarche « Imagine le Grand Annecy », de nombreuses entreprises ont témoigné de leurs difficultés à recruter des salariés extérieurs au territoire, notamment des employés, ouvriers, stagiaires, alternants... Certaines étaient prêtes à investir dans des bungalows pour parer aux urgences de certains recrutements. Pour y répondre, le Grand Annecy a mis au point un projet en concertation avec plusieurs entreprises : construire 70 logements meublés de 18 à 25 m² pour accueillir, de façon temporaire, des salariés primo-arrivants. Ce projet est mené en partenariat étroit avec la Ville d'Annecy, qui met à disposition un terrain, situé à Meythet, et Action Logement, porteur et cofinancier de l'opération. Une fois les logements livrés, les entreprises du secteur de l'industrie qui le souhaitent pourront acheter des droits de réservation sur une durée déterminée, pour un ou plusieurs logements, qu'elles pourront proposer à leurs nouveaux salariés, dès l'entretien de recrutement. ▲

De **nouvelles aides** pour améliorer son **logement**

Suite au succès de l'opération « J'éco rénove ma copro ! » initiée par la Ville d'Annecy (2013-2018), le Grand Annecy a décidé d'élargir le dispositif en accompagnant les ménages des 34 communes du territoire qui souhaitent améliorer leur logement ou leur copro.



Depuis le 1^{er} décembre 2019, deux types d'aides sont proposés : pour la rénovation énergétique et pour l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap.



« J'éco-rénove mon logement ! »

Le principe : Un accompagnement des copropriétés et des propriétaires de maison individuelle qui veulent réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Pour qui ? Tout propriétaire de logement existant

Quels travaux ? Les travaux de rénovation énergétique conduisant à réaliser au moins 25 % d'économies d'énergie

Quelles aides ? Les conseils et l'accompagnement sont gratuits, du projet à la réalisation des travaux. Les aides travaux sont progressives en fonction de la performance énergétique atteinte et peuvent aller jusqu'à :

- 5 000 euros en maison individuelle
- 20 % en copropriété. À cela s'ajoutent des aides individuelles complémentaires pour les ménages sous condition de ressources.

Autres aides : En fonction du projet, ces aides sont cumulables avec celles de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), du Conseil départemental, d'Action Logement, des Caisses de retraite, des certificats d'économie d'énergie (CEE), de la TVA réduite, etc.

*Selon vos revenus, les aides cumulées peuvent couvrir **jusqu'à 100 %** du coût des travaux.*

« Avec l'âge, j'aménage mon logement ! »

Le principe : Ce dispositif d'aide encourage les copropriétés et les particuliers à améliorer l'accessibilité de leur immeuble ou à adapter leur logement au vieillissement ou au handicap.

Pour qui ? Tous les copropriétaires et les propriétaires occupants modestes de 60 ans et + ou dont un membre du foyer est handicapé

Quels travaux ? Tout type de travaux permettant d'adapter l'intérieur du logement ou d'améliorer l'accessibilité de l'immeuble

Quelles aides ? Les conseils et l'accompagnement sont gratuits, du projet à la réalisation des travaux. Les aides travaux peuvent aller jusqu'à 2 000 € par logement et 4 000 € par immeuble.

EN PRATIQUE

Vous voulez réduire vos factures d'énergie, améliorer votre confort ou adapter votre logement pour y vivre le plus longtemps possible ?



Renseignez-vous auprès de SOLIHA : c'est l'opérateur missionné par le Grand Annecy pour accompagner ménages et copropriétés tout au long de leur projet. Sur demande, SOLIHA pourra se rendre sur place pour vous aider.

Contact : SOLIHA - Tél. 04 50 09 99 32
contact.hautesavoie@solihha.fr
70 avenue de France, 74000 Annecy

SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Confort, santé, économies : le chauffage au bois a la cote. Mais pour être vraiment gagnant, encore faut-il respecter quelques principes.

ZOOM

CHAUFFAGE AU BOIS, MODE D'EMPLOI

Opter pour l'allumage inversé

Cette technique permet de réduire les émissions de particules fines lors du démarrage du feu et de garder votre vitre propre plus longtemps. **Voici comment :**

1. Ouvrez toutes les arrivées d'air de l'appareil.
2. Empilez les bûches, du plus gros diamètre en bas au plus petit diamètre en haut, tout en laissant des espaces pour que l'air circule.
3. Placez des petits morceaux de résineux sec et un cube d'allumage (sans produit pétrolier) sur le dessus.
4. Allumez le cube et fermez la porte.
5. Baissez les apports d'air au bout de 30 à 40 minutes si votre foyer était froid à l'allumage ou au bout de 10 minutes s'il était déjà chaud. ▲



Bois d'allumage

Allume-feu

Bûches

Bien choisir son bois

Pour que votre bois brûle bien, il doit être de bonne qualité, bien sec et stocké à l'abri de l'humidité. Approvisionnez-vous en bûches, plaquettes ou granulés porteurs de labels ou de marques de qualité (NF Bois de Chauffage, France bois bûches, Din+, EN plus...)



Remplacer son vieil appareil

Pour améliorer la qualité de l'air, le Grand Annecy propose en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie et l'Ademe, une aide de 1 000 € aux ménages pour remplacer leur installation de chauffage individuel au bois d'avant 2002 et toutes les cheminées à foyer ouvert. Les avantages d'un poêle moderne et performant : des économies d'énergie, plus de confort et moins de pollution ! ▲

+ d'info ASDER Tél. 04 79 85 88 50
fonds-air-bois@asder.asso.fr

Respecter la notice

Tous les appareils ne fonctionnent pas de la même manière. La notice vous indique le nombre de bûches à disposer dans votre appareil, mais aussi comment bien régler le tirage, à l'allumage puis au cours de la combustion. Pour votre sécurité, il est indispensable d'entretenir régulièrement votre appareil et de ramoner le conduit. ▲



FILLIÈRE



PLUSIEURS SERVICES PUBLICS SOUS UN MÊME TOIT

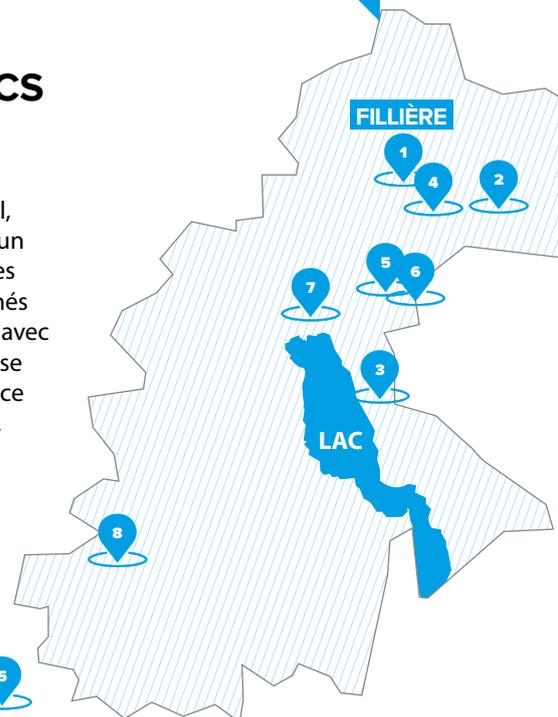
Située dans les locaux de la Poste à Thorens-Glières, la Maison des Services au Public est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics essentiels : la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutuelle Sociale Agricole, Pôle emploi...
Place de la Poste-Thorens-Glières
74570 Fillière / msap.thorens-glières@laposte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-17h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h. ▲



MENTHON-SAINT-BERNARD, FILLIÈRE, VILLAZ

NOUVEAUX HORAIRES EN DÉCHÈTERIES

Depuis le 2 janvier 2020, les horaires de trois déchèteries sont modifiés :

- **Déchèterie de Menthon-Saint-Bernard (horaires d'hiver) :**

Lundi au vendredi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés

- **Déchèterie des Ollières (horaires d'hiver) :**

Lundi : 13h30-17h30

Du mardi au samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés

- **Plateforme des végétaux de Villaz (horaires d'hiver) :**

Uniquement le samedi : 9h-12h et 13h30-17h30. ▲

2 PLATEAU DES GLIÈRES (FILLIÈRE)

EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Entre fin août et début novembre 2019, 1 125 mètres de canalisation d'eau potable ont été posés sur le plateau des Glières. Une extension du réseau pour raccorder trois chalets et assurer la sécurité contre l'incendie du restaurant et des chalets avoisinants. Lors de ce chantier, d'importantes mesures de protection de l'environnement ont été prises pour protéger cet espace naturel sensible, classé Natura 2000. Le Grand Anancy s'est fait accompagner par un bureau d'études d'assistance technique environnementale

qui a donné des prescriptions pour mener à bien l'opération. Pour éviter tout risque de contamination par des plantes invasives, l'entreprise a fait dépolluer ses deux pelleteuses avant son intervention. Les mottes de terre contenant la végétation ont été retirées avec précaution et replacées immédiatement après les travaux, pour ne pas endommager le milieu. Le coût de l'opération s'élève à plus de 200 000 € HT, avec une participation financière du Département de la Haute-Savoie. ▲





VILLAZ

UN BALISAGE NEUF AU PARMELAN

Le massif du Parmelan a bénéficié l'an dernier d'une signalétique toute neuve pour guider les randonneurs sur ses sentiers. Cette signalétique, financée par le Grand Anancy et le Département, répond à une charte et ne peut être utilisée que dans le cadre exclusif du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). Les poteaux et balises directionnels n'ont donc pas vocation à supporter le balisage de manifestations privées ou d'activités outdoor (trail, VTT, canyoning, etc.), ni à recueillir d'autres informations publicitaires, peintures ou inscriptions parasites. ▲

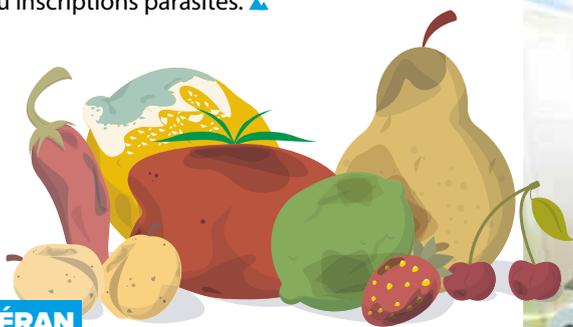
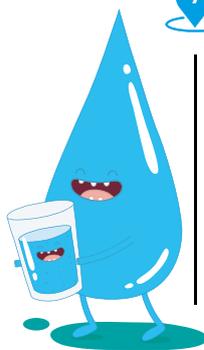


ARGONAY

CRÉATION D'UNE IMPORTANTE CANALISATION D'EAU POTABLE

Un chantier d'envergure va s'engager fin janvier 2020, sur 6 mois, avec la création d'une canalisation d'interconnexion entre le réservoir de Barioz et les forages des puits du Fier. À la clé : la pose de 3,6 km de conduite d'eau potable, un passage délicat sous la voie ferrée (ligne Anancy - La Roche-sur-Foron) et la création d'un nouveau local technique sur le site des puits du Fier. Cette opération a plusieurs objectifs :

- améliorer la sécurité de la distribution en eau potable de la commune déléguée de Pringy et de celle d'Argonay, en apportant une solution de secours, en cas de rupture de conduite structurante. Ces deux communes sont desservies majoritairement depuis une douzaine d'années par l'eau du Lac d'Anancy mais la nappe du Fier peut également être mobilisée.
- améliorer les capacités de transfert, afin de pouvoir répondre aux besoins en eau du futur quartier de Pré Billy. ▲



ALBY-SUR-CHÉРАН

UN ATELIER CUISINE AU COLLÈGE, POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Vainqueurs du concours « Le pain, je n'en perds pas une miette » initié par le Grand Anancy début 2019, les éco-délégués du collège René Long ont bénéficié en septembre dernier d'un atelier cuisine, animé par Christine Belleville de Cuisine Vagabonde, dans les cuisines du collège. L'ingrédient de base : du pain sec ! Il était agrémenté de légumes frais, de fromage et de fruits de saison. En moins de 2 heures, les 11 collégiens ont confectionné du pain perdu au lait d'amande, des biscuits aux noix et zeste de citron, du fromage de chèvre pané sous le regard bienveillant et les conseils avisés des agents de restauration collective. Un joli moment partagé ! ▲



En moyenne, **643 repas par jour** sont servis au self du collège René Long. En effectuant des pesées quotidiennes, les éco-délégués ont mis en évidence que **près de 6 kg de pain étaient jetés en une semaine**, soit l'équivalent de **12 pains longs**. Entre février et mai 2019, **le gaspillage a été réduit de 39 %** grâce à des actions de sensibilisation. Le pain non consommé est récupéré et valorisé avec les restes de repas à l'unité de méthanisation de Gruffy.

Les quatre GRANDS AXES de la feuille de route climatique du Grand Annecy

MOBILISER *L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET LES CITOYENS*

RÉDUIRE *NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE*

VALORISER *LES RESSOURCES DU TERRITOIRE*

ORGANISER *L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE*



DOSSIER

CLIMAT

CLIMAT ON S'Y MET TOUS !

Dans le Grand Annecy comme ailleurs, le climat change : épisodes de sécheresse, vagues de chaleur et baisse de l'enneigement en témoignent. Pour limiter le dérèglement climatique, il n'est pas trop tard pour agir, à condition de nous mobiliser collectivement, dès aujourd'hui, chacun à son niveau !

Le défi de la transition écologique, c'est maintenant. Nous en sommes tous conscients. Le projet de territoire du Grand Annecy, élaboré en concertation avec près de 3 000 personnes, habitants, élus, entreprises, partenaires, exprime ainsi ce que nous voulons pour notre territoire à l'horizon 2050, « *devenir une agglomération exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe* ». Passer des paroles aux actes nécessite maintenant de mobiliser tous les acteurs et dans tous les domaines : mobilité, logement, activités économiques, agriculture et forêt, valorisation des déchets, énergies renouvelables...

RÉDUIRE DRASTIQUEMENT NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La stratégie nationale « bas carbone » de la France vise la neutralité carbone en 2050, qui implique une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif : maintenir un réchauffement à + 2 °C en 2100, conformément à l'Accord de Paris sur le climat (COP 21).

Le Grand Annecy s'inscrit naturellement dans cet objectif national, en l'adaptant aux caractéristiques du territoire. Un objectif inscrit dans son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui sera soumis au vote au printemps prochain. Avec également en ligne de mire la candidature d'Annecy au titre de capitale verte de l'Europe, qui doit encourager nos efforts collectifs pour construire un territoire durable.

MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES

Élaboré au cours de l'année 2019, le Plan Climat s'est nourri des nombreuses idées et propositions formulées au cours des Ateliers Climat. Alimentation, énergie, agriculture, végétalisation, économie circulaire, organisation des entreprises, mobilité, santé, etc. : 12 ateliers (citoyens, entreprises, partenaires et jeunes) se sont tenus au printemps 2019 regroupant 430 participants. Leurs propositions ont été présentées lors d'une soirée de restitution le 24 octobre dernier.

>>>

DOSSIER CLIMAT

Elles structurent les **quatre grands axes de la feuille de route climatique du Grand Anney** :

- **Mobiliser** l'ensemble des acteurs et les citoyens
- **Réduire** nos consommations d'énergie
- **Valoriser** les ressources du territoire
- **Organiser** l'adaptation au changement climatique

L'évolution de nos modes de vie est devenue indispensable pour faire la différence. C'est pourquoi, en plus de l'action nécessaire des collectivités publiques, pour impulser une dynamique, le rôle des habitants et de tous les acteurs du territoire est primordial ! ▲



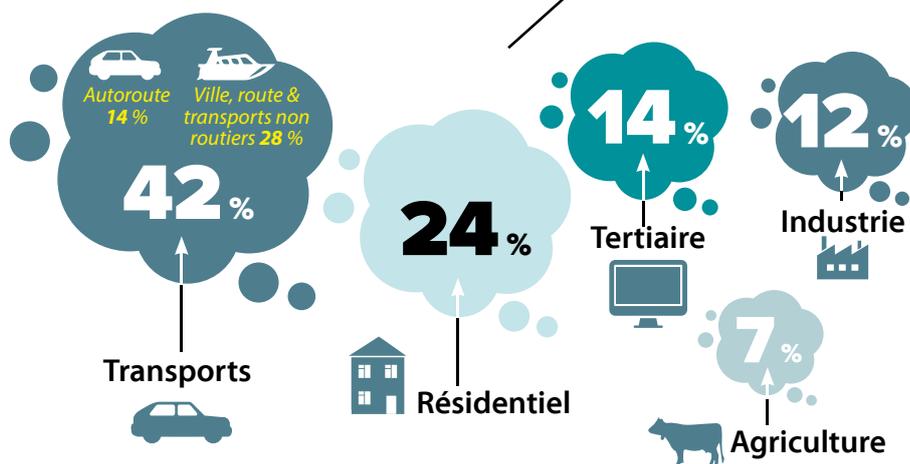
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPACTS DANS LE GRAND ANNECY

+ 1,7°C depuis 1945

Des précipitations en moyenne **plus abondantes** au printemps et **plus faibles** en été et en hiver

Source : Météo France

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE GRAND ANNECY PAR SECTEURS



Donnez votre avis sur le Plan Climat

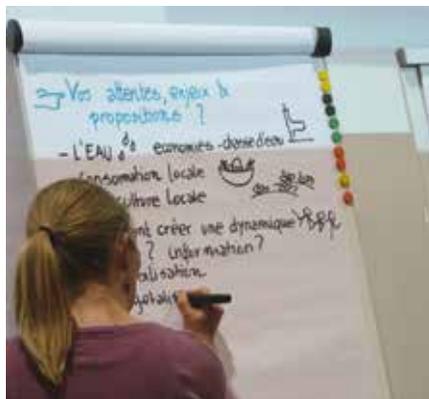
Le Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Anney sera arrêté par les élus du Conseil d'Agglomération en février. Il sera ensuite transmis à l'Autorité environnementale qui rendra un avis au printemps. Entre mai et juin, le projet entrera dans une phase de concertation, dont les modalités restent à définir, au cours de laquelle le grand public pourra s'exprimer. À l'issue de cette phase, le PCAET sera remanié, puis approuvé définitivement pour une durée de 6 ans.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Tous mobilisés !

Faire face au dérèglement climatique est l'affaire de chacun : individus, entreprises privées, acteurs publics. Ce n'est qu'en agissant ensemble, en prenant chacun notre part de responsabilité, que nous arriverons à faire évoluer durablement nos comportements.



HABITANTS ET ASSOCIATIONS : FAIRE ÉCLORE TOUTES LES INITIATIVES

Initiés au printemps 2019 dans la continuité de la démarche « Imagine le Grand Anancy », **12 Ateliers Climat** (citoyens, entreprises, partenaires et jeunes) se sont tenus d'avril à octobre 2019 à Alby-sur-Chéran, Fillière et Anancy. Les débats ont donné lieu à la rédaction de fiches actions sur des thèmes tels que la mobilisation citoyenne, la gestion des ressources, le stockage carbone, l'énergie solaire... Une trentaine de jeunes du collectif Youth for Climate ont fait des propositions pour améliorer la communication et la restauration collective. Les Ateliers « entreprises » ont quant à eux réuni 35 entreprises sur le même format. Les échanges en petits groupes ont été riches et variés et leurs propositions intégrées dans le Plan Climat de l'Agglomération, puis présentées lors de la soirée de restitution le 24 octobre 2019. **Vous pouvez les consulter sur [www.grandannecy.fr/Action environnementale / PCAET](http://www.grandannecy.fr/Action%20environnementale)**

12 ATELIERS CLIMAT

SE SONT TENUS D'AVRIL À OCTOBRE

Les Ateliers Climat vont se poursuivre de façon permanente et seront l'outil d'appropriation citoyenne par l'ensemble de la population de la transition écologique. Ils sont ouverts à l'ensemble des citoyens, entreprises, associations et partenaires désireux de s'impliquer.

Leur composition évoluera selon les thématiques proposées. Leur fonctionnement reste à inventer avec les acteurs intéressés. L'enjeu est de créer un environnement favorable à l'éclosion d'initiatives citoyennes pour le climat. Le Grand Anancy soutiendra financièrement leur mise en œuvre.

COLLECTIVITÉS : PROPOSER DES RÉPONSES ADAPTÉES

Afin que les communes et tous les partenaires institutionnels s'appro-

prient le Plan Climat du Grand Anancy et soient moteurs de la transition énergétique à leur échelle, le Grand Anancy proposera un dispositif d'accompagnement afin de définir et mettre en œuvre la déclinaison opérationnelle par les communes du Plan climat : plan de rénovation des bâtiments municipaux, de l'éclairage public, programmes de plantations...

ENTREPRISES : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

L'été dernier, l'Agglomération a lancé une enquête auprès des entreprises du territoire pour connaître leurs pratiques en matière de transition environnementale : 150 ont répondu (42 % d'entreprises de - de 10 salariés, 48 % entre 10 et 250 salariés et 10 % de + de 250 salariés). Leurs réponses témoignent d'un besoin de soutien dans ce domaine :

- **30 %** déclarent n'avoir engagé **aucune initiative** en faveur de la transition environnementale (en particulier les très petites entreprises) par

manque de temps (52 %), de moyens humains (48 %) et d'informations (43 %).

- Sur les **70 %** ayant déjà mis en œuvre des démarches en ce sens, seuls **20 % ont fait appel à une expertise extérieure** faute de moyens.

Un centre de ressources dédié à l'excellence verte

Initialement envisagé comme la future pépinière d'entreprises du Grand Annecy orientée « Innovation et environnement », le bâtiment, qui accueille déjà le relais territorial de proximité de Saint-Jorioz, va prendre une autre envergure : devenir un centre de ressources dédié à l'excellence verte pour accompagner les entreprises dans leur transition environnementale. Un lieu ouvert à tous les secteurs d'activités dans lequel pourront se croiser différents publics : por-



Le pôle de ressources à Saint-Jorioz

teurs de projets, entreprises, experts, chercheurs... Un bâtiment totem proposant non seulement de la documentation mais aussi des formations sur les nouveaux métiers et procédés de l'économie environnementale, des conférences, des permanences d'experts, des séminaires, ainsi que des services aux entreprises pour la transition écologique (service de rénovation thermique, dispositif ADEME TPE PME...). Un lieu « hybride » qui va permettre des échanges, des partages d'expériences et de bonnes pratiques pour favoriser l'émergence de modèles durables, comme l'écoconception (concevoir un bien ou un service en

minimisant son impact environnemental), l'écologie industrielle et territoriale (échange de ressources – énergie, matières, etc. – entre entreprises), l'économie de la fonctionnalité (vente de l'usage d'un bien ou d'un service et non du bien lui-même), etc. L'aménagement du centre de ressources devrait s'achever dans le courant du 2^e trimestre de l'année pour une ouverture prévue à l'automne. Un outil pour les entreprises, dont le contenu est pensé et co-construit avec les entreprises et les différents partenaires du Grand Annecy (Ademe, Région, Département, Thésame, etc.). ▲



Tous acteurs !

« PRENDRE CONSCIENCE DE NOTRE CAPACITÉ À CHANGER »

Xavier Brisbois, docteur en psychologie sociale



« Pour faire évoluer les comportements, par exemple en matière de tri des déchets ou de mobilité, agir sur les coûts ou le temps gagné, de même que punir ou récompenser, ne suffit pas et peut être contre-productif. En effet, nos choix ne sont pas basés sur des arguments rationnels mais le plus souvent sur des habitudes, des conceptions héritées de notre éducation, des normes collectives. Sortir de notre routine et réfléchir à la pertinence de nos comportements nécessite du temps et de l'attention. Pour arriver à changer, il faut tout à la fois que nous

soit donnée l'occasion de remettre en question nos habitudes, de prendre conscience des bénéfices que l'on pourrait en tirer (du confort, du temps...), de réaliser que le nouveau comportement est partagé par beaucoup d'autres personnes (et donc que nous ne serons pas seul à l'adopter), et de se sentir capable d'essayer, tout en restant libre. Un processus pas toujours simple selon les secteurs, notamment en matière de choix de modes de transports, mais essentiel : car plus les citoyens sont conscients de leur capacité à changer, plus ils deviennent demandeurs d'évolutions et incitent les industriels et les pouvoirs publics à changer eux aussi. »



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réduire nos consommations d'énergie

Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution générées par notre consommation d'énergie, agissons en priorité sur les deux secteurs les plus gourmands : les déplacements et les bâtiments.

CAP SUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

L'objectif, partagé par tous, de **faciliter notre mobilité au quotidien**, doit intégrer pleinement l'ambition environnementale. Lancé en 2019, le plan de mobilité court terme a donné un coup d'accélérateur aux transports en commun et aux modes actifs, vélo électrique en tête. Des efforts à poursuivre et à intensifier pour tous les modes.

Bientôt Rythmo 3

Au printemps 2019, le lancement des lignes Sibra Rythmo 1 (Les Glaisins - Meythet Rabelais) et Rythmo 2 (Pringy - Seynod Périaz) a permis de renforcer l'offre de bus en proposant des tracés plus directs aux fréquences plus nombreuses sur les axes est-ouest et nord-sud. Ces deux lignes sont à l'origine d'une augmentation de la fréquentation sur l'ensemble du réseau urbain.

Des résultats encourageants qui incitent à poursuivre le renforcement du réseau : un an après les deux premières, une troisième ligne Rythmo va donc être mise en service au mois de mai.

Elle reprend le tracé et les arrêts de la ligne 3 reliant Novel à Gevrier (avec une possible extension jusqu'au Parc Altaïs).

Les trois lignes Rythmo proposent des bus toutes les 10 minutes en journée (7h à 19h) et un fonctionnement en soirée jusqu'à 1 heure du matin.

De nouveaux parkings relais

Une des solutions pour désengorger le centre d'Annecy consiste, pour les automobilistes, à laisser leur voiture en périphérie du cœur de ville, dans des parkings



relais reliés au réseau de transports en commun, afin de terminer le trajet en bus. Le Grand Annecy lance une étude pour en réaliser cinq nouveaux :

- **trois parkings de covoiturage** qui se situeront à l'entrée de l'A 41 nord, à l'échangeur des Creusettes à Poisy et sur le parc Altaïs à Chavanod,
- deux **parkings P + R** à Épagny Metz-Tessy (proximité échangeur RD 1508) et aux Glaisins (terminus Rythmo 1).

Des navettes estivales sur et autour du lac

Expérimenté pour la première fois à l'été 2019, un service de navettes lacustres et de bus des plages a fonctionné en juillet,

août et septembre pour desservir le tour du lac. La fréquentation au rendez-vous incite le Grand Annecy à reconduire l'opération tout en apportant des améliorations.





Encourager la pratique du vélo

Aujourd'hui, dans le Grand Anancy, seulement 2 % des déplacements se font en vélo. Une pratique à encourager, notamment pour les trajets domicile-travail et les petits déplacements du quotidien.

Pour structurer les aménagements cyclables sur la première couronne autour d'Anancy, en parallèle des axes routiers existants, une étude est actuellement menée, en lien étroit avec le Département et les communes traversées. Elle va s'attacher à proposer des **tracés pertinents, sécuritaires** et en cohérence avec les pôles

d'échanges multimodaux et les P+R, sur trois axes :

- 7 kilomètres d'Argonay à Groisy
- 7 kilomètres de Pringy à Saint-Martin-Bellevue
- 16 kilomètres de Seynod à Saint-Félix.

D'autre part, pour favoriser les mobilités douces et inciter les habitants à faire le choix du vélo, 600 vélos électriques Véloncy ont été proposés à la location longue durée pour moins d'un euro par jour. Face à l'engouement suscité par cette nouvelle offre, les investissements se poursuivent, avec l'arrivée de 300 nouveaux VAE d'ici fin février.



UNE ÉTUDE POUR AMÉLIORER LES « POINTS NOIRS »

Dans le cadre de sa politique cyclable, le Grand Anancy mène une étude pour recenser et améliorer les « points noirs » sur le territoire, **pour une pratique plus sereine du vélo**. Quarante points ont été identifiés et ont fait l'objet de débat sur les solutions à apporter, au cours d'ateliers composés de citoyens, d'associations et de techniciens des collectivités. Les interventions seront ensuite échelonnées dans le temps suivant leurs degrés d'urgence ou de complexité.





Tous acteurs !

« PROMOUVOIR LE VÉLO COMME MOYEN DE DÉPLACEMENT »

Alvine Bissery, coordinatrice de l'association Roule&co

« Roule & Co est une association fondée il y a 10 ans par un groupe de copains qui voulaient développer l'usage du vélo comme moyen de déplacement. Avec 5 000 adhérents depuis sa création, Roule & Co accompagne le Grand Annecy pour l'amélioration et le développement des infrastructures cyclables. La promotion du vélo s'articule autour de cinq axes :

- Un atelier participatif de réparation de vélo ;
- Une vélo-école pour les enfants mais aussi les adultes qui souhaitent se remettre en selle ;
- Une commission "circulation" en lien avec les élus et techniciens de la ville pour améliorer les points noirs cyclables ;
- Des événements de promotion du vélo : bourse, marquages, fête du vélo...
- Le recyclage et réemploi des vélos récupérés chez les particuliers ou en déchèterie. »

+ d'infos : www.roule-co.org



Nouveau : des consignes vélos dans les parkings

Ouvertes depuis fin octobre, deux consignes vélos à Annecy proposent 26 places au parking Sainte-Claire et 22 places au parking Carnot, qui viennent compléter la consigne de la gare (250 places). Sécurisées, elles sont accessibles à tous, en libre-service 7 jours sur 7. Pour réserver un emplacement (pour un mois ou à l'année), il suffit de souscrire un contrat auprès de Vélonexy, le gestionnaire, et d'obtenir ainsi une carte d'accès. Ces réalisations expérimentales seront par la suite étendues à d'autres lieux stratégiques comme les pôles multimodaux (gares, parking-relais...).

Contact : Vélonexy 04 50 51 38 90 –

www.velonexy.com



22 VOITURES, DONT 9 ÉLECTRIQUES

EN LIBRE-SERVICE 24 H/24

De nouvelles voitures en autopartage

Lorsque l'utilisation de la voiture se fait moins fréquente, plutôt que d'en être propriétaire, il peut être intéressant de faire appel à un service d'autopartage : des véhicules propres, mis en commun entre utilisateurs occasionnels, à combiner avec le covoiturage, les transports en commun, le vélo, etc. La création de nouvelles stations d'autopartage se poursuit : en 2020 les communes de Gruffy, Sevrier et Veyrier-du-Lac vont accueillir trois véhicules. L'opération, engagée depuis 2018, est le fruit d'un partenariat entre le Grand Annecy, qui finance l'achat des voitures, les communes, le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane) et l'opérateur Citiz, qui gère l'ensemble du réseau d'autopartage. Le Grand Annecy comptera alors 22 voitures dont 9 électriques sur

son territoire, proposées à la carte, en libre-service, 24 h/24.

+ d'infos :

<https://alpes-loire.citiz.coop/>

Tramway : l'étude pré-opérationnelle est en cours

Confiée au cabinet de conseil et d'ingénierie Systra, cette étude, lancée fin août 2019, porte sur la faisabilité de la construction d'un réseau de tramway sur l'agglomération. L'objectif est de réorganiser le réseau urbain et d'apporter une réponse collective aux besoins individuels. La première phase de diagnostic a permis de collecter des informations sur tous les projets de transports en commun. L'étude prévoit ensuite l'établissement d'un schéma directeur des transports en commun à l'échelle du Grand Annecy, complété d'une analyse comparative de différents scénarios. Au-delà des éléments techniques, l'étude va s'attacher à établir un bilan socio-économique du projet à long terme, en mettant en parallèle les coûts d'investissements et les gains pour la population. Le Grand Annecy devrait disposer des premières conclusions fin 2020.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Agir en faveur d'une mobilité durable, c'est aussi améliorer sensiblement la qualité de l'air. Pour connaître plus finement les phénomènes et sources de pollution et évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour y remédier, le projet VizionnAir prévoit de déployer un réseau de 50 stations de mesures de la qualité de l'air à travers le territoire. Développées et installées par la société Cnotreair, 16 stations mobiles





sont déjà en fonctionnement, et 25 seront installées en 2020. Les 10 dernières serviront pour des mesures ponctuelles. Les résultats seront communiqués via une application numérique, disponible d'ici cet été.

VERS DES LOGEMENTS SOBRES EN ÉNERGIE

L'usage de nos bâtiments, résidentiels et tertiaires, représente plus de la moitié des consommations d'énergie du territoire. Parmi les enjeux, améliorer le parc de logements privés anciens est une priorité. Depuis le 1^{er} décembre, l'Agglomération propose des aides financières pour les ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat. L'objectif est d'atteindre 100 % de logements rénovés en 2050. ▲

Retrouvez les programmes d'aides en détail en page 8 de ce magazine.



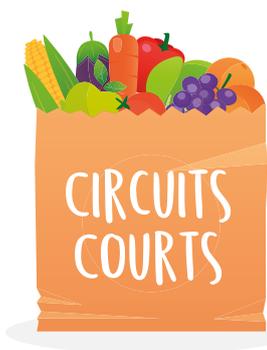
« NOTRE IMMEUBLE A BASCULÉ DANS LA MODERNITÉ »

Marjorie Billat, membre d'une copropriété ayant engagé des travaux de rénovation énergétique

« Nous sommes une petite copropriété de 6 logements, avec un syndic bénévole dont je suis présidente. En 2016 je suis tombée sur un prospectus de l'opération "J'éco-rénove ma copro". Nous avons alors fait réaliser un diagnostic énergétique, et nous avons été retenus pour bénéficier du programme. Après avoir discuté des aspects financiers, afin que personne ne soit mis en difficulté, tous les copropriétaires ont été d'accord pour se lancer dans des travaux de rénovation : isolation de l'immeuble par l'extérieur, réfection et isolation de la toiture. Des travaux lourds, qui ont duré 5 mois fin 2018 : ça a été un très gros investissement pour moi, de participer aux réunions de chantier toutes les semaines, monter les dossiers administratifs de demande d'aides et d'éco-prêt à taux zéro... Mais j'ai été très bien accompagnée par les services de la Ville, qui m'ont orientée vers les bons corps de métiers, m'ont conseillée, etc. Ces travaux ont fait basculer notre vieux bâtiment de 1954 avec ses volets jaunes dans la modernité ! On a gagné en confort à l'intérieur, et nos factures de chauffage ont réellement baissé de 30 %. Au final, cela nous a donné l'envie de continuer à améliorer notre copropriété – on se lance dans la réfection de la cage d'escalier – et de mettre en place d'autres projets : des composteurs, un potager partagé... »



Tous acteurs !



LOCAL

Valoriser nos ressources

Développer les énergies renouvelables, consommer les produits issus de l'agriculture locale et de circuits courts, valoriser les déchets : autant d'objectifs pour contribuer à la transition énergétique du territoire.

PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2015, le territoire du Grand Annecy a produit **356 GWh d'énergie renouvelable**. L'objectif pour 2030 est de doubler cette production et de la tripler en 2050. D'où la nécessité de s'appuyer sur tous les potentiels dans ce domaine.

Le solaire

Avec des coûts de plus en plus compétitifs et de grandes superficies disponibles (toitures, parkings...), la filière solaire dispose d'un fort potentiel sur notre territoire. À partir du cadastre solaire, une partie de l'action du Grand Annecy consistera à identifier des zones prioritaires, à rechercher des partenaires pour accueillir des panneaux solaires et à lancer deux appels à projets : l'un pour massifier les installations de panneaux photovoltaïques en priorité sur les toitures et ombrières, l'autre pour réaliser des projets exemplaires et promouvoir l'autoconsommation d'énergie produite.

Par ailleurs, le Grand Annecy veut généraliser la production de solaire lors des travaux de rénovation. L'Agglomération et les communes continuent aussi à installer des panneaux solaires sur leurs propres bâtiments, et à mettre à disposition

des supports pour le développement de centrales citoyennes.

Le bois pour construire et se chauffer

Le bois est un matériau crucial pour la transition énergétique : il stocke naturellement du carbone pendant sa croissance, c'est un matériau léger et solide pour la construction et c'est une source d'énergie renouvelable. Les actions à mettre en œuvre consistent à favoriser l'approvisionnement local des chaufferies biomasse, à contribuer à l'entretien et à la plantation des forêts de la région pour assurer les besoins futurs et à favoriser l'usage du bois dans les projets urbains de construction et de rénovation.

Les réseaux de chaleur

Ils constituent le seul moyen de mobiliser massivement des sources de chaleur renouvelable telles que la géothermie, le bois énergie, la chaleur de récupération issue d'usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM), la récupération de chaleur sur l'eau du lac ou la chaleur issue de l'industrie. Actuellement, il existe sept réseaux de chaleur sur le territoire, qui alimentent plus de 6 000 logements, des

bâtiments publics et des locaux tertiaires, pour le chauffage voire l'eau chaude sanitaire. Les réseaux collectifs sont aussi un moyen d'approvisionnement en froid, en été, les bâtiments qui y sont raccordés, afin de les rendre vivables en période de canicule.

La géothermie

Chaque jour, notre planète absorbe de l'énergie solaire qu'elle stocke sous forme de calories dans le sol. Pour développer l'exploitation de la géothermie de surface pour le chauffage des maisons individuelles ainsi que le refroidissement en été, le Grand Annecy souhaite mettre en place un dispositif d'aides afin de remplacer les équipements au fioul, gaz en citerne ou bois non performant. Des études sont également en cours pour développer la géothermie à des profondeurs plus importantes. Autre source géothermique : l'eau du lac. Un premier chantier est en cours pour chauffer le quartier des Marquisats, d'autres pourraient voir le jour.

L'OBJECTIF POUR 2050 :

TRIPLER LA PRODUCTION DU GRAND ANNECY EN ÉNERGIE RENOUVELABLE



DOSSIER CLIMAT

La méthanisation

Cette technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, produit du biogaz : une énergie renouvelable qui peut être utilisée sous forme de carburant ou injectée dans le réseau de gaz naturel après épuration. Sur le territoire, il existe trois méthaniseurs, deux utilisant des déchets agricoles et ménagers, le troisième traitant les boues de stations d'épuration d'eaux usées.

L'hydroélectricité

Avec sept centrales hydroélectriques sur le Thiou, le Fier et le Chéran, le potentiel hydroélectrique du territoire est déjà bien exploité. L'objectif est donc d'améliorer l'utilisation de ces installations en gérant au mieux les débits des rivières.

RÉDUIRE ET VALORISER NOS DÉCHETS

3 kg de déchets sont générés chaque seconde sur le territoire du Grand Anancy ! C'est pourquoi l'Agglomération s'engage dans un nouveau programme de prévention des déchets ménagers et assimilés. L'objectif : réduire la production de 50 kg par habitant d'ici 2024 et recycler 54 % des déchets produits. Pour y parvenir, la mobilisation de tous est nécessaire ! Chaque année, le Grand Anancy installe de nouveaux points de collecte pour faci-



liter le tri et mène des actions de sensibilisation en partenariat avec des associations locales pour faire évoluer les habitudes : animations scolaires, visites du centre de tri, distribution de broyat de végétaux, ateliers de fabrication de produits ménagers, animations pour inciter au don et au réemploi, distribution de composteurs, accompagnement des événements zéro déchet.

PRIVILÉGIER LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts sont un **mode de commercialisation des produits agricoles** qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par

la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Une notion qui doit guider nos achats, tant les avantages sont nombreux, sur tous les plans :

- **environnemental** : moins de transport des produits, c'est moins de pollution de l'air. C'est aussi moins de gaspillage, en raccourcissant les chaînes logistiques donc les temps de conservation après cueillette ;
- **de la santé** : le citoyen « sait » ce qu'il consomme, grâce à une meilleure transparence et traçabilité des produits ;
- **social** : le lien entre producteur et consommateur est recréé, le producteur est mieux valorisé et rémunéré ;
- **économique** : les circuits courts favorisent le développement de l'économie locale, notamment dans les zones rurales isolées, et réduisent la dépendance vis-à-vis de produits importés.

Il existe **plusieurs types de commercialisation différents** : AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), coopératives, magasins de producteurs, marchés locaux, vente directe à la ferme, certaines grandes surfaces, foires et salons, plateformes pour la restauration collective...

Voici deux sites qui recensent des producteurs locaux :

<https://www.producteurs-savoie-mont-blanc.com> ;

<https://www.lac-annecy.com/producteurs-locaux.html>

« DEUX MENUS VÉGÉTARIENS PAR SEMAINE DANS LES CANTINES »

Lise Guyot, lycéenne, membre du collectif Youth for Climate

« J'ai réalisé assez jeune que nos actions avaient un impact sur notre environnement, et que certes les actions individuelles sont importantes, mais il faut des actions collectives qui aient plus d'envergure. Avec Youth for Climate Anancy, nous avons pris contact avec les élus début mars 2019, juste avant la première grève mondiale pour le climat. Parmi nos revendications principales, il y avait l'instauration de deux menus végétariens par semaine dans les cantines des écoles primaires. En effet, la production et la consommation de viande, c'est 55 % du réchauffement climatique lié à l'humain ! Les élus ont été à l'écoute : nous avons eu plusieurs réunions et avons pu visiter la cuisine centrale pour échanger avec les services qui y travaillent. Pour eux, ce changement est possible, mais il va falloir trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en produits locaux. Pour l'instant, il y a un menu végétarien dans les écoles, conformément à la loi Egalim, et nous allons l'étendre aux Ehpad et aux cantines d'entreprises. À la rentrée prochaine, nous espérons donc que ce menu hebdomadaire pourra être doublé. »



Tous acteurs !



RÉSILIENCE

Organiser l'adaptation du territoire

Sécheresses, canicules : les impacts du changement climatique sont déjà visibles dans l'agglomération. Face à l'augmentation des températures, il s'agit de préparer notre territoire pour qu'il soit en capacité de s'adapter.

VÉGÉTALISER

Pour diminuer l'impact des journées de forte chaleur, **développer la présence du végétal** permet d'offrir des lieux de fraîcheur y compris en milieu urbain. De nombreuses actions engagées par la Ville d'Annecy vont dans ce sens : jardins collectifs, aménagements paysagers et de nature...

Dans son projet de territoire, le Grand Annecy affiche l'ambition de planter un arbre par habitant, soit 250 000 arbres à l'horizon 2050. Un engagement fort qui mobilise plusieurs partenaires, avec au premier rang les 34 communes de l'Agglomération. En effet, développer un patrimoine arboré permet de répondre à divers besoins des communes : embellissement du cadre de vie, îlots de fraîcheur pour diminuer l'impact des canicules, stockage de carbone, production fruitière, production de bois d'œuvre pour la construction et de bois énergie...

Mais planter des arbres n'est pas si facile : quelles essences ? Sur quels sites ? Selon quels procédés ? À l'automne 2019, une première action a été menée avec 14 communes. L'objectif est à terme de se donner **une méthode de la végétalisation**, cohérente sur l'ensemble du territoire.

Aménager la ville pour faire face au changement climatique c'est aussi traiter tous les aspects du cadre de vie : limiter les sources de chaleur comme les climatiseurs individuels ou les moteurs de voiture au cœur de quartiers d'habitation, réaliser des constructions bioclimatiques, utiliser des revêtements de sol et de façade qui limitent l'accumulation de chaleur, etc.

MAÎTRISER LA RESSOURCE EN EAU

Le changement climatique se traduit notamment par un assèchement des sols, moins d'eau dans les rivières, dans le lac et dans les nappes. Un enjeu à prendre en compte dans



la gestion au quotidien de la ressource en eau potable, qui passe en premier lieu par une surveillance continue de la qualité et des quantités d'eau disponible.

Le lac, un atout à surveiller

Grâce à son lac, qui représente 80 % de la ressource en eau potable du Grand Annecy, l'agglomération a la chance de disposer de réserves d'eau importantes et de bonne qualité. Nous avons tous encore en mémoire la sécheresse de 2018 et la baisse spectaculaire du niveau du lac. Si certaines sources ont subi un tarissement, entraînant des mesures ponctuelles d'urgence pour les habitants concernés, la distribution des abonnés desservis en eau du lac n'a, quant à elle, pas été menacée.

Une ressource à surveiller néanmoins : dans le cadre du contrat de bassin « Fier et lac », deux études seront menées en 2020-2021, une sur le lac pour s'assurer du potentiel de cette ressource à répondre aux besoins à venir en prévision de l'augmentation de la population, et une autre sur le forage de Dolay, qui alimente en eau une partie du Pays de Fillière.

Diminuer les prélèvements

Le futur schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Annecy, dont le plan d'action sera finalisé en 2020, déterminera également les interconnexions à réaliser pour sécuriser le réseau. Un des principaux enjeux sera de diminuer globalement les prélèvements, notamment sur les ressources les plus en tension du territoire et particulièrement lors des périodes de forte sécheresse.

Le point d'eau de chez Grillet à Chavanod est une ressource importante pour le Grand Annecy. Il fait l'objet d'une gestion raisonnée en concertation avec les communautés de communes de Rumilly Terre de Savoie et de Fier et Usse. La nappe phréatique correspondante est suivie depuis plusieurs années par un hydrogéologue qui détermine annuellement le volume prélevable en fonction de la pluviométrie et du niveau de la nappe.

Enfin, des actions permanentes de recherche de fuites et de réparation sur le réseau permettent de limiter le volume d'eau perdue sur le réseau et sur les branchements.



Désimperméabiliser les sols

Il s'agit aussi de prendre en compte la ressource des eaux pluviales, à travers une politique adéquate qui tienne compte de la modification du régime annuel des pluies, et qui favorise la désimperméabilisation des sols, en intégrant cet enjeu dans les aménagements à venir. Permettre à l'eau de s'infiltrer et ainsi de réalimenter les nappes, plutôt que ruisseler sur des surfaces polluées, limite ainsi la pollution des eaux de surface, prévient les inondations lors de forts orages, contribue à limiter les îlots de chaleur grâce à des matériaux de sol plus adaptés (végétation plutôt que goudron...).

PROTÉGER LES FORÊTS

La forêt joue un rôle essentiel de séquestration du carbone. Sur le territoire du Grand

Anancy, elle stocke 11 % du CO₂ émis : il est donc essentiel de la préserver ! Or la tâche s'avère complexe. D'abord car, outre les forêts publiques, la plus grande superficie forestière se compose de milliers de propriétés privées. Ensuite, car les forêts sont de plus en plus sollicitées : à la fois ressource en vue d'alimenter les filières bois d'œuvre et énergie, elles sont également un espace de loisirs de nature, un formidable réservoir de biodiversité ou encore une protection efficace des sols contre les risques naturels.

Dans le cadre de son Plan Climat, le Grand Anancy soutient les actions qui permettent de mieux connaître nos forêts et leur état de santé, pour mobiliser au mieux leur potentiel et d'une manière générale toutes les initiatives de recherche sur le stockage du carbone.



Tous acteurs !



« LES FORÊTS SONT DUREMENT IMPACTÉES PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Pierre Paccard, chargé de mission forêt-filière bois au Parc naturel régional du Massif des Bauges

« Décors de fond de la carte postale touristique, les forêts sont aussi le premier puits de carbone sur lequel s'appuyer pour tenter d'atténuer le réchauffement climatique en cours. La photosynthèse leur permet en effet de capter le CO₂ atmosphérique, principal catalyseur de l'effet de serre. Les produits bois permettent également soit de séquestrer du carbone, soit d'éviter des émissions de carbone fossile (chauffage au bois par exemple). Mais si les forêts sont donc un atout pour nous permettre d'agir pour le climat, le paradoxe est qu'elles sont aussi durement impactées par la hausse des températures et les sécheresses. L'épicéa, par exemple, est aujourd'hui fragilisé à basse altitude et subit des attaques parasitaires qui finissent par le faire dépérir. En fait, de nombreux arbres et arbustes sont aujourd'hui affaiblis par des changements environnementaux : chalarose du frêne, pyrale du buis, sapin guité... Il s'agit donc de mettre en œuvre une gestion forestière adaptée aux évolutions climatiques, mais qui prenne aussi en compte les fonctions économique, environnementale et sociale des forêts, et qui permette de conforter le stock de carbone. Le défi est de taille ! Pour y répondre, le Parc fait le pari d'une sylviculture qui respecte au maximum la naturalité des forêts et leur diversité. »

IMAGINE LE GRAND ANNECY

LES HABITANTS DE L'OBSERVATOIRE ONT RENDU LEUR PREMIER RAPPORT

Un an après la soirée de restitution du 6 décembre 2018, les 90 habitants de l'Observatoire citoyen ont présenté leur premier rapport devant les élus du conseil communautaire et le public.

Pour assurer le suivi de l'avancement des 90 objectifs du projet de territoire, 90 personnes ont été tirées au sort pour former l'Observatoire citoyen d'Imagine. Leur mission : poser des questions aux différents services de l'Agglomération et des communes, se réunir et débattre, faire des propositions, afin de maintenir collectivement le cap fixé par le projet de territoire.

Le 19 décembre 2019, au cours du Conseil d'Agglomération, ils ont présenté publiquement leur premier rapport. Fruit d'un travail conséquent réalisé en à peine quelques mois, il détaille pour chaque objectif : la mention « Réalisé », « En cours de réalisation », « À ré-examiner » ou « En panne », une courte appréciation générale détaillant cet avis, ainsi que des pistes pour la suite.

Retrouvez le rapport complet sur www.grandannecy.fr

Le dialogue continue

Imagine le Grand Annecy a initié une nouvelle façon de produire les politiques publiques, en lien permanent avec les habitants, leurs attentes et leurs propositions. C'est pourquoi le dialogue continue sous différentes formes, parmi lesquelles :

- Un dialogue spécifique sur la place des



- jeunes et les conditions de leur réussite sur le territoire, qui réunit un groupe de travail de plus de soixante-dix personnes composé pour les deux tiers de jeunes, et pour un tiers de partenaires du monde de l'éducation, de l'entreprise, de l'insertion, du monde associatif, etc. ;

- Les Ateliers Climat, qui ont recueilli en 2019 les propositions des habitants, élus, entreprises et associations sur de nombreuses thématiques : gestion des ressources (eau, air, énergie), alimentation et agriculture, végétalisation, logement, tourisme, organisation des entreprises,

santé, valorisation des déchets, etc. ;

- Les rendez-vous annuels Imagine le Grand Annecy : chaque année, un rendez-vous annuel ouvert à tous permettra de faire le point sur l'avancement du projet de territoire ;
- D'autres rendez-vous thématiques, qui seront proposés à tous dans le courant de l'année 2020. ▲

En chiffres

Selon l'observatoire qui a étudié les 90 objectifs :

8 objectifs sont réalisés
40 sont en cours de réalisation
15 sont à réexaminer
11 sont en panne
16 n'ont pas été examinés dans le temps imparti et seront étudiés ultérieurement.



« Pour moi qui viens d'une petite commune, l'observatoire m'a ouvert les yeux sur les actions menées au Grand Annecy, je n'en étais pas forcément conscient. Nous avons rencontré des services de l'Agglomération engagés dans leurs projets, allant de l'avant. La démarche est une vraie réflexion à l'échelle du territoire, qui traite de sujets très variés. Le projet est ambitieux mais nécessaire. Le but n'est pas de lisser chaque particularité du territoire, mais plutôt d'apporter une cohérence dans son articulation et organisation. »

Maxime, habitant de Chapeiry, membre de l'observatoire citoyen

TRAIN

LÉMAN EXPRESS : C'EST LE MOMENT D'ESSAYER !

Avec le Léman Express, la France et la Suisse proposent d'une même voix une solution de mobilité pour répondre aux besoins de déplacements de toute une région.



Le Léman Express en gare de Groisy - Thorens - La Caille

Le Léman Express, c'est le plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe. En service depuis la mi-décembre, il couvre 230 kilomètres de rail avec 40 trains et dessert 45 gares de part et d'autre de la frontière lémanique.

Un financement franco-suisse

Les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont investi près de 460 millions d'euros dans les 40 trains du Léman Express. La modernisation de l'infrastructure et la construction de la nouvelle ligne CEVA, qui donne au Léman Express sa dimension transfrontalière, est estimée à environ 1,8 milliard d'euros, financés par les deux États, les commanditaires franco-suisse du trafic régional et les collectivités territoriales, avec le soutien de l'Union européenne.

Une tarification transfrontalière spécifique

Le Léman Pass – c'est le nom de cette nouvelle tarification – s'articule autour

d'abonnements (mensuels ou annuels), de billets, de cartes journalières et multi-jours déclinés selon trois catégories d'âges : enfants de – de 6 ans, jeunes de – de 26 ans et adultes. Pour la France,

la gamme Léman Pass est distribuée sur la carte OûRa.

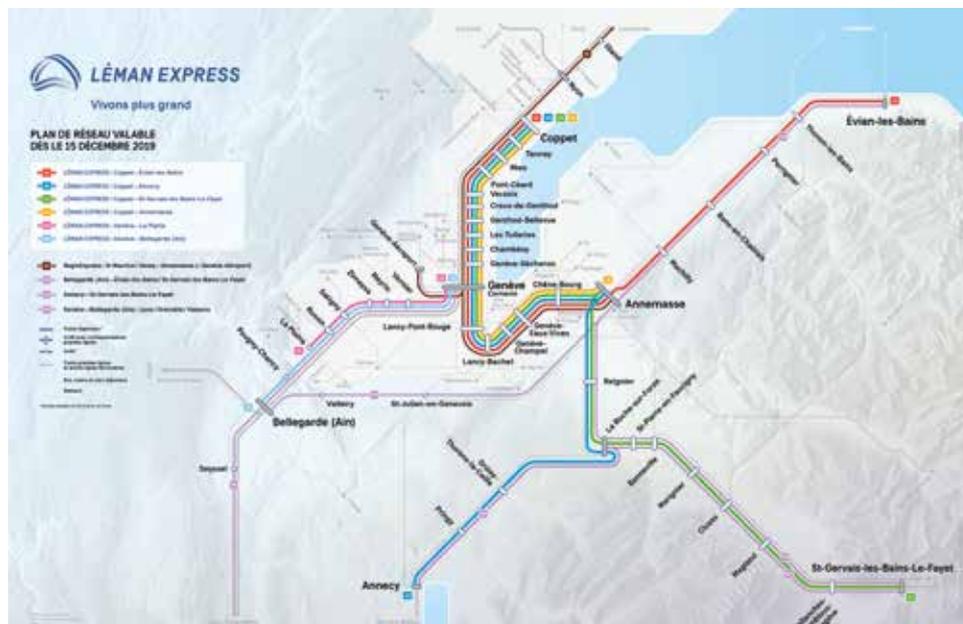
Pour calculer précisément votre tarif, rendez-vous sur <https://lemanpass.com/tarifs/>

La ligne 2 relie Genève à Annecy

Frontalier se rendant à Genève ou salarié travaillant sur le bassin annécien, la ligne 2 assurant la liaison entre Genève et Annecy est une véritable aubaine pour prendre l'habitude de se déplacer autrement qu'en voiture et préférer la détente d'un trajet en train au stress d'une route encombrée.

Outre Annecy qui en constitue le terminus, la ligne 2 du réseau Léman Express dessert sur le territoire de l'Agglomération les gares de Pringy et Groisy. ▲

Retrouvez tous les horaires sur www.lemanexpress.ch



NAVETTES MASSIFS

GLIÈRES ET SEMNOZ : CET HIVER J'Y VAIS EN BUS !

Prenez de la hauteur et profitez de trois nouvelles lignes pour rejoindre les massifs du Grand Anancy au tarif Sibra : 1,50 € le ticket unité, ou en carnet ou avec votre abonnement.

DEUX LIGNES VERS LE SEMNOZ DE DÉCEMBRE À MARS

Vous connaissiez la ligne d'été, découvrez maintenant les lignes d'hiver du Semnoz. Depuis le 18 décembre et jusqu'au 29 mars, deux lignes desservent la station depuis Anancy.

> La **S1** depuis Vignières, qui passe par la gare routière d'Anancy et l'Hôtel de ville, avant de rejoindre le Semnoz par les Puisots.

> La **S2** qui assure la liaison entre la gare d'Anancy et le Semnoz via le parc relais Seynod Périaz et Quintal.

Les lignes fonctionnent les mercredis, samedis et dimanches, y compris les jours fériés ainsi que tous les jours durant les vacances d'hiver (du 8 février au 8 mars)

TROIS ALLERS-RETOURS ENTRE ANNECY ET LE PLATEAU DES GLIÈRES

Avec trois navettes le matin et l'après-midi, profitez de votre journée au grand air et vivez la montagne à votre rythme et selon vos envies. La ligne des Glières fonctionne les mercredis, samedis et dimanches, y compris les jours fériés jusqu'au 29 mars. ▲

Le service en +

Profitez de la mise à disposition de 100 casiers sécurisés pour déposer vos affaires

LIGNE DU SEMNOZ 1

S1 Vignières Anancy-Le-Vieux
⇄ Le Semnoz

VIGNIÈRES > SEMNOZ

VIGNIÈRES	07:45	08:45	09:45	10:45	12:45	13:45
Carrés	07:48	08:48	09:48	10:48	12:48	13:48
France Barattes	07:50	08:50	09:50	10:50	12:50	13:50
Parmelan	07:53	08:53	09:53	10:53	12:53	13:53
Bonlieu	07:57	08:57	09:57	10:57	12:57	13:57
GARE ROUTIÈRE	08:00	09:00	10:00	11:00	13:00	14:00
Hôtel de Ville	08:06	09:06	10:06	11:06	13:06	14:06
Auberge de Jeunesse	08:12	09:12	10:12	11:12	13:12	14:12
Super Panorama	08:17	09:17	10:17	11:17	13:17	14:17
Les Puisots	08:22	09:22	10:22	11:22	13:22	14:22
Semnoz Nordique	08:40	09:40	10:40	11:40	13:40	14:40
SEMNOZ ALPIN	08:45	09:45	10:45	11:45	13:45	14:45

SEMNOZ > VIGNIÈRES

SEMNOZ ALPIN	12:15	13:15	15:15	16:15	17:15
Semnoz Nordique	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20
Les Puisots	12:38	13:38	15:38	16:38	17:38
Super Panorama	12:43	13:43	15:43	16:43	17:43
Auberge de Jeunesse	12:48	13:48	15:48	16:48	17:48
Hôtel de Ville	12:54	13:54	15:54	16:54	17:54
Bonlieu	12:57	13:57	15:57	16:57	17:57
GARE ROUTIÈRE	13:00	14:00	16:00	17:00	18:00
Parmelan	13:07	14:07	16:07	17:07	18:07
France Barattes	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10
Carrés	13:12	14:12	16:12	17:12	18:12
VIGNIÈRES	13:15	14:15	16:15	17:15	18:15

LIGNE DU SEMNOZ 2

S2 Anancy Gare routière
⇄ Le Semnoz

ANNECY GARE ROUTIÈRE > SEMNOZ

GARE ROUTIÈRE	07:30	08:30	09:30	10:30	12:00	13:30
Pont Neuf	07:33	08:33	09:33	10:33	12:03	13:33
Église des Bressis	07:38	08:38	09:38	10:38	12:08	13:38
Marché	07:40	08:40	09:40	10:40	12:10	13:40
Malaz Golemme	07:42	08:42	09:42	10:42	12:12	13:42
Seynod Périaz	07:47	08:47	09:47	10:47	12:17	13:47
Rioz Busson	07:50	08:50	09:50	10:50	12:20	13:50
La Croix Ronde	07:55	08:55	09:55	10:55	12:25	13:55
Semnoz Nordique	08:25	09:25	10:25	11:25	12:55	14:25
SEMNOZ ALPIN	08:30	09:30	10:30	11:30	13:00	14:30

SEMNOZ > ANNECY GARE ROUTIÈRE

SEMNOZ ALPIN	11:45	14:15	15:45	16:45	17:45
Semnoz Nordique	11:50	14:20	15:50	16:50	17:50
La Croix Ronde	12:20	14:50	16:20	17:20	18:20
Rioz Busson	12:25	14:55	16:25	17:25	18:25
Seynod Périaz	12:28	14:58	16:28	17:28	18:28
Malaz Golemme	12:33	15:03	16:33	17:33	18:33
Marché	12:35	15:05	16:35	17:35	18:35
Église des Bressis	12:37	15:07	16:37	17:37	18:37
Pont Neuf	12:42	15:12	16:42	17:42	18:42
GARE ROUTIÈRE	12:45	15:15	16:45	17:45	18:45

LIGNE DES GLIÈRES

G Anancy Gare routière
⇄ Plateau des Glières

ANNECY > GLIÈRES

GARE ROUTIÈRE	08:15	09:15	10:15
Albigny	08:20	09:20	10:20
Plaine Novel	08:30	09:30	10:30
Vernog	08:40	09:40	10:40
Le Clémone	08:42	09:42	10:42
Le Plot	08:45	09:45	10:45
Chef Lieu Thorens-Glières	08:55	09:55	10:55
PLATEAU DES GLIÈRES	09:25	10:25	11:25

GLIÈRES > ANNECY

PLATEAU DES GLIÈRES	14:30	15:30	16:30
Chef Lieu Thorens-Glières	15:00	16:00	17:00
Le Plot	15:10	16:10	17:10
Le Clémone	15:13	16:13	17:13
Vernog	15:15	16:15	17:15
Plaine Novel	15:25	16:25	17:25
Albigny	15:35	16:35	17:35
GARE ROUTIÈRE	15:40	16:40	17:40

EXPÉRIMENTATION DANS LA VALÉE DU LAUDON

DES ÉCHANGES DE PARCELLES ENTRE AGRICULTEURS

Le Grand Annecy et la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, en partenariat avec la SICA* des Pays de Faverges et du Laudon, lancent une expérimentation : organiser des échanges de parcelles agricoles à l'échelle de toute la Vallée du Laudon, de Saint-Jorioz à Leschaux, entre lac et Bauges. Le but : regrouper les terrains autour des exploitations, faciliter le travail des agriculteurs et réduire le nombre de tracteurs sur les routes.

Avec pas moins de 27 exploitations et 1 500 hectares de surfaces cultivées, principalement pour l'élevage bovin, **l'agriculture est particulièrement dynamique dans la Vallée du Laudon.** Or malgré l'agrandissement des exploitations au fil des années, les parcelles restent très morcelées, dispersées et pas toujours réparties de façon logique autour des fermes. Une situation qui tend à s'aggraver au moment des successions, avec l'augmentation du nombre de propriétaires. D'autre part, contrairement à d'autres régions françaises, **les agriculteurs sont très peu propriétaires des terres qu'ils exploitent** : en Haute-Savoie, ils en possèdent moins de 10 %, ce qui ne facilite pas les arrangements pour regrouper le foncier.

Pour remédier à ce morcellement, l'expérimentation menée dans le cadre de la convention entre le Grand Annecy et la Chambre d'agriculture consiste à

organiser des échanges multilatéraux de parcelles agricoles qui pourront concerner tous les exploitants volontaires de la vallée. Il s'agit surtout des parcelles proches des bâtiments d'une autre exploitation, des petites parcelles enclavées dans un îlot d'une autre ferme, des parcelles éloignées...

Des échanges à l'amiable

La particularité de l'opération : les échanges se font à l'amiable, entre agriculteurs sur la base du volontariat, et portent sur les surfaces qu'ils exploitent, mais sans toucher à la propriété. Ils nécessitent cependant l'accord préalable du propriétaire.

Les échanges amiables entre deux exploitants sont déjà courants. Mais cette opération coordonnée à l'échelle de

tout un secteur va permettre d'aller plus loin, de se donner des règles et une charte des bonnes pratiques, ainsi que de garder la mémoire de ce qui a été fait, et donc la possibilité à tout moment de revenir à la situation initiale si l'une des parties le demande.

Au final, tout le monde est gagnant :

- **Pour les agriculteurs**, c'est du **temps et des coûts de trajet en moins**, des secteurs regroupés plus faciles à entretenir et à surveiller, une **meilleure organisation** des pâturages autour des bâtiments, des **exploitations plus efficaces** et plus compétitives ;
- **Pour les propriétaires**, ce sont des **espaces mieux entretenus** et mieux valorisés ;
- **Pour le territoire**, c'est **moins de troupeaux et de tracteurs sur les routes**, une **meilleure qualité de l'air**, des paysages plus ouverts, une **activité agricole pérenne** source d'emplois. ▲

* SICA : société d'intérêt collectif agricole.

16-30 ANS

RETOUR SUR UNE ENQUÊTE

100 % JEUNES !

La question de la place des jeunes dans notre territoire s'est imposée à l'Espace citoyen* dès son installation en 2017. Début 2019, il a lancé, avec six étudiants, une grande enquête auprès des 16-30 ans de toute l'agglomération.



Quelle place et quelle réussite pour les jeunes ? Une question essentielle devenue l'une des neuf ambitions du projet de territoire du Grand Annecy. Pour mieux en appréhender les enjeux, l'Espace citoyen s'est entouré de six étudiants en Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), à l'IUT d'Annecy. De février à avril 2019, ils sont partis à la rencontre de 426 jeunes de 16 à 30 ans (340 entretiens en face à face et 86 échanges par mail),

sur un périmètre englobant milieu urbain, péri-urbain et rural. L'objectif : connaître « leurs pratiques et leurs attentes en matière d'accès aux services utiles à leur vie quotidienne ». ▲

* Instance de démocratie participative constituée de membres issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire. Elle formule des avis citoyens et fait des propositions sur les orientations majeures des politiques locales (mobilité, plan Climat, etc.).

LES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE GRAND ANNECY

Suite à cette enquête, l'Espace citoyen identifie quatre chantiers prioritaires à mettre en œuvre par le Grand Annecy :

1. la création de lieux permettant les échanges entre jeunes,
2. la création d'outils numériques avec toutes les infos jeunes,
3. l'organisation d'une journée d'accueil des étudiants, puis à terme, d'une journée de la jeunesse sur tout le territoire,
4. le lancement d'un programme de logements accessibles aux jeunes.



Les messages des jeunes

Le cadre de vie, l'accès aux loisirs : des points forts à conforter

93 % des répondants sont satisfaits de leur cadre de vie, mais **30 %** n'envisagent pas de s'y établir : « Trop de monde, trop de bouchons et extrêmement cher. »

90 % sont satisfaits par l'offre de loisirs, mais tous ressentent l'absence de vie nocturne pour les jeunes et **24 %** pensent que l'information sur toutes les activités et les manifestations n'est pas facilement accessible.

L'accès à l'emploi, aux études, aux soins, l'alimentation et la restauration universitaire : des points de vigilance à améliorer

87 % des jeunes disent ne pas avoir eu de difficulté pour trouver un emploi mais un sur cinq se dit en recherche d'emploi. La population étudiante représente un tiers de celle des 16-30 ans et pourtant ils sont **64 %** à ne pas considérer Annecy comme une ville étudiante : « manque de filières longues », « absence de vie étudiante en dehors du temps universitaire ».

22 % des jeunes interrogés trouvent l'accès aux soins plutôt difficile et un sur cinq n'a pas de médecin traitant près de chez lui.

57 % ont un budget alimentaire entre 20 et 50 € par semaine.

La mobilité, l'accès au logement : des préoccupations majeures à traiter

64 % des jeunes interrogés utilisent un véhicule motorisé. **55 %** seraient prêts à prendre le bus si les plages horaires étaient étendues, les zones excentrées mieux desservies et les bus moins saturés.

48 % des jeunes ont des difficultés à se loger.

PRATIQUES

LES CINQ PRINCIPES DU ZÉRO DÉCHET, OU COMMENT CONSOMMER MOINS ET MIEUX

Adopter un mode de vie « zéro déchet » ou presque (!), c'est réduire au maximum ses déchets en suivant, dans l'ordre, cinq grands principes : refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter. Quelques conseils pour faire évoluer nos pratiques.

Le but n'est pas de se priver, mais de se responsabiliser, de consommer mieux pour préserver les ressources naturelles et limiter son impact environnemental. Alors suivez vos envies et commencez par ce qui vous motive ! Sans oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. ▲



1. REFUSER ce dont on n'a PAS BESOIN

Il s'agit de **réfléchir** à sa façon de consommer et **supprimer le superflu**, les **objets à usage unique** et **non valorisables**.

- > Commencez par refuser un ticket de caisse, un sac plastique, une paille, une serviette en papier ou un gobelet à usage unique...
- > Mettez un autocollant « Stop pub »* sur votre boîte aux lettres : c'est 30 à 40 kg de papier en moins par an et par foyer !

* Disponible gratuitement au siège du Grand Anancy, dans les trois relais territoriaux et dans votre mairie.

2. RÉDUIRE ce dont on a besoin



Prenez en main notre consommation : en **priviliégiant la qualité** à la quantité et en évitant la surconsommation.

N'achetez que les quantités nécessaires

Pour cela, acheter en vrac peut nous aider : marchés locaux, Amap, magasins spécialisés ou grande distribution, il en existe forcément près de chez vous ! Avec le vrac, on revient à l'essentiel, ce qui permet de maîtriser son budget.

Évitez le gaspillage alimentaire et le suremballage

Jamais sans ma liste de courses ! Avant de partir faire vos achats, faites l'inventaire de vos placards afin de noter ce qui vous manque, et surveillez les dates de péremption. Pensez aussi à prendre des boîtes, sacs réutilisables, bouteilles, pots, bocaux..., vous supprimerez ainsi totalement les emballages. Cette pratique est courante dans les magasins en vrac et de plus en plus acceptée par les commerçants de proximité, notamment les adhérents à l'opération « Mon commerçant m'emballa », portée par le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.. Enfin, pour limiter le gaspillage, cuisinez les restes de repas.

+ d'infos sur www.casuffitlegachis.fr

Vous pouvez aussi télécharger le guide « Consommer responsable » sur www.ademe.fr

**La Direction de la Valorisation des déchets du Grand Anancy vous propose des ateliers, visites et réunions d'informations sur le tri et la réduction des déchets (gratuits sur inscription).
Programme 2020 téléchargeable sur www.grandannecy.fr**

3. RÉUTILISER / RÉPARER ce qu'on ne peut pas réduire

L'objectif est de **prolonger la durée de vie** des objets et d'**économiser les matières premières** et **l'énergie** nécessaires à la fabrication du neuf.

Privilégier les objets réutilisables

Choisissez des contenants et ustensiles réutilisables en matériaux durables (le verre, le tissu, le bois, l'inox à la place du plastique).

Louer, emprunter, acheter d'occasion

Le réemploi, c'est tendance, moins cher et plus écologique ! Il existe de nombreux sites Internet et vide-greniers pour les objets de seconde main. Vous pouvez aussi, en achetant dans un magasin d'économie sociale et solidaire, comme Bazar sans frontière, Afb ou Roule&Co, apporter votre soutien à une association locale qui favorise l'emploi et la formation de personnes en difficulté.

+ d'infos sur www.afb-group.fr / www.bazarsansfrontieres.fr / www.roule-co.org

Vous pouvez également vous procurer un autocollant « Je prête » auprès du Grand Anancy. Collé sur votre boîte aux lettres ou sur votre casier au travail, vous pourrez ainsi faire savoir à vos voisins ce qu'ils peuvent vous emprunter.

Réparer, donner

Chaque mois, les bénévoles du Repair Café 74 aident les volontaires à réparer gratuitement leurs petits appareils électroménagers, ordinateurs,

smartphones ou fermeture-éclair cassée...

Des permanences ont lieu dans l'une des trois antennes locales : l'IUT d'Annecy-le-Vieux, l'espace la Serre à Cran-Gevrier et « La ferme » à Argonay.

Pour connaître les prochaines dates du Repair Café 74, rendez-vous sur repaircafe74.free.fr

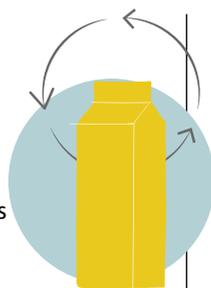
Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un bricoleur, vous pouvez également faire appel à un professionnel.

L'Ademe, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a mis en place un annuaire en ligne de la réparation : www.annuaire-reparation.fr

Enfin, donnez à des proches ou à des associations ce dont vous n'avez plus besoin. Le Grand Anancy organise au printemps et à l'automne des animations en déchèterie pour inciter au don et au réemploi.



4. RECYCLER tout ce qui peut l'être



Le recyclage n'est pas l'objectif premier du zéro déchet, c'est plutôt la dernière étape qui permet de **valoriser** ce qu'on n'a pas réussi à refuser, réduire ou réutiliser.

Alors s'il reste des objets et matières revalorisables (emballages, papiers, verre, textiles...), **triez-les !**

Surveillez les consignes de tri des emballages, car elles évoluent. Par exemple : les gobelets en carton et les emballages en papiers/cartons souillés (pizzas, hamburgers...) sont désormais recyclables. À condition bien sûr de vider ces emballages de leur contenu avant de les jeter dans le bac de tri.

Si la mention « À recycler » figure sur l'emballage, n'hésitez pas à le déposer dans votre bac de tri.

5. COMPOSTER ce qui reste



Épluchures, fruits et légumes abimés, restes de repas, filtres et marc de café, infusion, coquilles d'œufs, rouleaux de papier toilette..., un tiers du contenu de la poubelle est composé de déchets biodégradables. Déposés dans un composteur, ces déchets deviendront un engrais naturel de qualité. Pour vous y aider, la Direction de la valorisation des déchets du Grand Anancy met à disposition des composteurs individuels ou collectifs.

+ d'infos sur grandanancy.fr / valorisation des déchets / réduisons nos déchets



UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2019-2024

Il définit un plan d'action pour les 6 ans à venir pour réduire et mieux valoriser les déchets qui restent. Ces actions résultent d'un travail collaboratif mené en 2019 avec les partenaires institutionnels, associatifs et les entreprises.

Les objectifs pour 2024 :

- Valoriser et recycler 54 % des déchets (+ 13 % par rapport à 2018)
- Réduire de 50 kg par habitant les déchets produits (- 14 % par rapport à 2018)
- Maîtriser les coûts
- Sensibiliser au réemploi et lutter contre le gaspillage

Les actions phares :

- Proposer aux habitants des services pour mieux valoriser les végétaux
- Communiquer sur les coûts de la gestion des déchets
- Améliorer le tri lors des événements et sur l'espace public

EN CHIFFRES

Les INVESTISSEMENTS 2020

Le budget 2020 du Grand Annecy est marqué par des investissements dans de nombreux domaines de compétence de l'Agglomération : réalisation du complexe sportif universitaire du campus d'Annecy-le-Vieux, construction d'un bâtiment pour l'implantation de l'Université catholique de Lyon à Annecy, renforcement de la politique cyclable, lancement de programmes d'aides pour la rénovation des logements, création d'un centre de ressources pour la transition environnementale des entreprises à Saint-Jorioz, rénovation de l'usine d'eau potable de la Tour à Annecy-le-Vieux, poursuite du plan de mobilité court terme, etc.



L'innovation AU SERVICE DU HANDICAP

La société IAD-Mécatronique n'a pas encore soufflé sa 1^{re} bougie que son président, Franck Lachapelle, remporte le Prix du Premier ministre au célèbre concours Lépine avec son invention « Jarvis » : un meuble de rangement robotisé. Une idée futuriste, devenue réalité, pour faciliter le quotidien de nos aînés et de toute personne ayant un handicap.



Franck Lachapelle (à gauche), président de la société, et Rémi Boniface, directeur général.

Passionné de montagne, Franck Lachapelle a toujours voulu aider les autres : « J'ai choisi de faire mon service militaire en service civil auprès des personnes handicapées. » Son diplôme d'architecte d'intérieur en poche, il crée sa propre spécialisation dans le handicap en travaillant sur les notions d'accessibilité et de signalétique. Indépendant pendant dix ans, c'est en 2005 que naît l'idée de son meuble, en découvrant, lors du réaménagement d'un bureau pour une personne paraplégique, le système de stockeur rotatif automatisé pour dossiers suspendus : « J'ai trouvé ça génial, qu'en tapant un code sur un clavier, elle pouvait avoir ce qu'elle voulait. » Mais l'idée a un coût à la hauteur de son génie et il faudra attendre fin 2017 pour que le projet prenne vie.

Une aventure humaine

Suite à une rencontre avec un spécialiste en informatique, Franck décide de se consacrer entièrement à son projet. Entouré de deux associés, il travaille en étroite colla-

boration avec des organismes qui œuvrent dans le domaine du handicap (Valentin Haüy, APF France Handicap, Aris France, etc.) : « Dès le départ on intègre les futurs utilisateurs. » Tests, améliorations, prototype, à la fin de l'année 2018 ils déposent un brevet et participent au concours Lépine : « On voulait voir ce que les gens allaient en penser. On ne s'attendait pas à être récompensés ! » Pourtant, après 10 jours de salon, Jarvis remporte le Prix du Premier ministre, puis en juillet 2019 le Label « Tous concernés, Tous mobilisés » de la Conférence nationale du handicap pour son « universalité » : 80 à 85 % du handicap est couvert par cette invention !

Aujourd'hui, la jeune société a bon espoir de commercialiser ses premiers meubles dans le courant de l'année 2020... avec l'embauche de personnes handicapées à la clé. ▲

Jarvis, VOTRE MAJORDOME AU QUOTIDIEN !

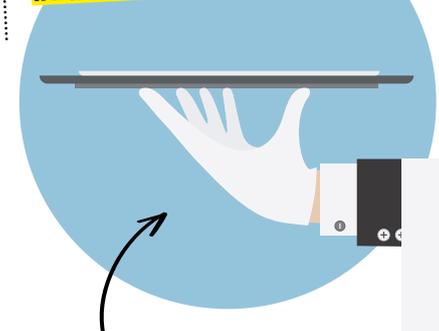
Le meuble Jarvis permet de ranger et d'obtenir les produits ou objets de son quotidien sans avoir à se baisser ou à monter sur une chaise : ils viennent à vous ! Un boîtier de commandes est relié à un robot qui va chercher l'étagère où l'objet demandé se trouve, pour l'apporter à l'utilisateur via une trappe située entre 40 et 110 cm du sol. La commande peut se faire par la voix, un écran tactile, un clavier, un portable ou une tablette.

LES +

- limiter les **accidents** domestiques
- éviter les **postures incommodes** (notamment pour les personnes souffrant de lombalgies, d'arthrose, etc.)
- **sécuriser** l'accès aux produits dangereux
- gérer les **stocks** et les dates limites de consommation

En savoir + :

www.iad-mecatronique.com



JARVIS REMPORTE LE **PRIX** DU PREMIER MINISTRE, PUIS LE LABEL « TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS »

DÉCOUVERTE

L'ABBAYE ESPACE D'ART CONTEMPORAIN : OSEZ L'EXPÉRIENCE !

Si sa date de construction et sa dénomination* restent un mystère, son architecture, puisant ses origines au 18^e siècle, fait de l'Abbaye un lieu unique en son genre, devenu aujourd'hui un haut lieu d'exposition d'art contemporain, gratuit et ouvert à tous.



Pratique

L'Abbaye espace d'Art Contemporain

15 bis, chemin de l'Abbaye
à Annecy-le-Vieux (Annecy)
Tél. : 04 50 63 43 75

<https://www.ac-ra.eu/p/fr/abbaye-espace-d-art-contemporain>

**Ouverture en accès libre du vendredi
au dimanche de 14h à 19h**

**Visites commentées gratuites
samedi et dimanche à 15h**

**Visites groupes renseignements
au 04 50 33 45 43**

À découvrir

Lise Duclaux, jusqu'au 5 avril
(dessins, installations, jardinage
et écriture d'après la flore
environnementale de l'Abbaye)

Claire Lesteven, du 24 avril
au 12 juillet (photographie
expérimentale, vues d'Annecy)

En 2005, la commune d'Annecy-le-Vieux lance la rénovation complète du bâtiment, intégrant un espace d'expositions de 200 m². Depuis 2017, Annecy confie la direction artistique et scénographique à la Fondation Claudine et Jean-Marc Salomon, et la médiation auprès des publics à l'association imagespassages. Un travail en partenariat, autour d'une vocation commune : faire découvrir et rendre l'art contemporain accessible à tous.

Un thème annuel, trois expos

Chaque année, le lieu accueille trois expositions thématiques individuelles ou collectives, en lien avec le territoire annécien et alpin. À chaque artiste son univers, impliquant une reconfiguration entière de l'espace : changement de décor, de couleur des murs, etc. Le but recherché par l'art contemporain étant de nous surprendre, de nous interroger sur notre condition d'humain sur cette terre, de nous proposer une autre façon d'appréhender le monde.

Un travail d'éducation

L'Abbaye participe au Parcours d'Éducation artistique mis en place par la ville d'Annecy. Chaque année, entre 9 et 13 classes élé-

mentaires profitent de visites guidées et d'ateliers animés par des médiateurs professionnels. Tout comme les collégiens grâce au dispositif « Chemins de la culture » proposé par le Département.

Bien souvent, entrer dans une galerie d'art n'est pas aisé. Pousser les portes de l'Abbaye Espace d'Art Contemporain permet justement de découvrir cet univers, sans complexe et en toute liberté. Alors soyez curieux, passez un quart d'heure pour jeter un œil ou une heure pour suivre les explications d'un médiateur : il vous donnera les clés pour mieux aborder et comprendre l'expo qui s'offre à vous ! ▲

* Le bâtiment n'a jamais été un lieu à vocation religieuse.

Le saviez-vous ?

- Au 19^e siècle la grande ferme « l'abbaye » accueillait l'atelier moderne de la fonderie des cloches Paccard.
- L'Abbaye c'est aussi la Cour de l'Abbaye, espace entièrement réhabilité par la famille Réal (locations de salles, restaurant, accueil d'expositions privées). ▲

AVEC LA CARTE OÛRA, LA SIBRA PASSE AU « SANS CONTACT »

À compter du mois de juin, les titres de transport de la Sibra seront entièrement « sans contact », qu'il s'agisse des tickets unitaires ou en carnet, des Pass 1 ou 7 jours ou des abonnements.

UN SUPPORT UNIQUE

Les titres de transport Sibra seront stockés sur un support unique et rechargeable, la carte OÛRA ! Nominative, elle vous permettra de vous déplacer en bus, mais aussi en train sur l'ensemble de la Région AURA, **en regroupant sur un même support l'ensemble de vos abonnements ou tickets de bus (Sibra) et de trains (TER et Léman Express).**

En passant de la « billetterie » à la « billettique », la Sibra et le Grand Anancy souhaitent rendre encore plus simple l'accès aux transports en commun. La Sibra prévoit d'accompagner les voyageurs au fur et à mesure de ce déploiement. La possibilité d'acheter un ou des billets à bord reste possible.

ACHAT ET RECHARGES FACILITÉS

L'agence commerciale de la Sibra ainsi que les différents dépositaires du territoire seront équipés d'un terminal spécifique qui permettra de charger ou recharger la carte ou les billets OÛRA en fonction des besoins. À l'avenir, **il sera aussi possible de recharger en ligne la carte OÛRa depuis son domicile.** Dans les bus, comme sur le quai des gares, il suffira pour chaque usager de « valider » ou « lire » sa carte ou son billet OÛRA ! devant un valideur, pour voyager en toute liberté. D'ici le mois de juin, le Grand Anancy et la Sibra se mettront donc à l'heure de la billettique OÛRA !, système commun à 38 réseaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui offrira **plus de facilité et de mobilité pour tous.** Nouveaux terminaux de vente, nouveaux valideurs, nouveaux titres de transport et nouveaux réflexes à prendre pour les conducteurs qui seront formés au fonctionnement de cette nouvelle billettique.



LE GRAND ANANCY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Anancy

www.grandanancy.fr – agglo@grandanancy.fr

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

à **Alby-sur-Chéran** – 363 allée du Collège – 04 50 68 11 99

SEMNOZ & GLIÈRES

LA MONTAGNE, CET HIVER

**Allez-y
en bus !**

DU 18 DÉCEMBRE 2019 AU 29 MARS 2020*

*Horaires détaillés, tarifs et jours de fonctionnement sur www.sibra.fr



04 50 10 04 04

www.sibra.fr

APPLI SIBRA